

résidence terrestre en est le Chambord. Le roman de Huon de Bordeaux, le seul ouvrage qui, à notre connaissance, parle de cette seconde demeure, la place au milieu d'une forêt enchantée comme la Brécélien de l'Armorique et l'Ardenne de la Gaule-Belgique. Le romancier eut très vraisemblablement cette dernière en vue. Les Celtes avaient fait de l'Ardenne le sanctuaire d'une Artémis éponyme, au loin révérée (1); les contemporains de Charlemagne et de Philippe-Auguste un séjour de merveilles (2), un théâtre de choses terribles, sans pareilles ailleurs :

Elle estoit hisdouse (3) et faé.

Parthenop., de Blois, v. 515.

Des esprits invisibles s'y livraient, par ses ténébreuses profondeurs, au noble plaisir de la chasse (4). Bien autrement vaste que la forêt actuelle, cette Ardenne légendaire

(1) C'est Arduenna, Arduinna Ardoina, la Diane celtique et Sabine. Le gaulois *Arduenna* le grec *Ἀρϋεννίς*, l'étoile de Vénus, et le sanscrit = *Ardjunt*, l'aube; et ces noms équivalent à « blanche, » du sansc. *ardjuna*, gr. *Ἀρϋεννίς*, blanc (cf. Max Muller. *Les nouvel. lèg. sur la scienc. du lang.*, traduct. fr., 1, 97).

(2) due fontane
Che di diverso effetto hanno liquore
Ambe in Ardenna te non sonno lontane.
D'amoroso disio l'unaempie il cuore,
Chi bee dell'altra senza amore rimane..

(Ariost., *Orl. fur.*

(3) *Hidoux*, de la nature de la *Hide*, relatif à la *Hide*, être malfaisant, étrange, sinistre, de mauvais augure. La *Hide* apparut au magnanime Vivien, la veille de sa mort, aux Aliscans. Créée dans le midi sur le thème *Ἄτη*, elle devint substant. commun : une *hide*, bas-lat. *hida*, DUCANGE.

(4) Bolland, *Act. sanct.* 2 octobre, p. 258, col. 2.